CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E39787** **VALABLE JUSQU'AU** **12/05/2027**

ÉDITÉ LE 12/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1997

Raison sociale : BUETAS TRANSPORTS & TERRASSEMENTS

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 16/09/2024

Capital : 30 000

333 RUE DE PIGEON BLANC
47400 VILLETON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AGEN 0037397 47

Siret : 413 755 273 00013

Code NACE : 4312A

Numéro caisse de congés payés : 36466C 01

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 107617680

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 107617680

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 05 53 84 66 55 **Fax :** 05 53 84 66 55

Portable : 06 07 62 48 26

Responsabilité légale :
BUETAS JACKY PRÉSIDENT / BUETAS LATORRE DAMIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL / BUETAS LATORRE QUENTIN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : sas.buetas@orange.fr

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 755 350 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1111	Démolition - déconstruction (Technicité courante)	3	03/04/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

12/03/2026 09:24

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.